



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2024 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 3

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences : Monsieur Justin Raymond, Monsieur Marc-Antoine Bellefroid  
Madame Patricia Rachofsky, Monsieur Jean Asnong  
Madame Hélène Campbell, Monsieur David Gasser, absent

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

#### **2024-11-171 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que les séances débiteront à 19H30 à l'Hôtel de ville située au 548 Route 202, Pike River;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 :

- |                   |                                 |
|-------------------|---------------------------------|
| - 13 janvier 2025 | - 7 juillet 2025                |
| - 3 février 2025  | - 11 août 2025                  |
| - 3 mars 2025     | - 8 septembre 2025              |
| - 7 avril 2025    | - 6 octobre 2025                |
| - 5 mai 2025      | - 10 novembre 2025              |
| - 2 juin 2025     | - 1 <sup>er</sup> décembre 2025 |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la Loi qui régit la municipalité.

#### **Adopté**

Vraie copie conforme

Lucie Riendeau, d. g